

CULEE EN RIVIERE

DESCRIPTIF DE LA SOLUTION

FONCTIONNALITÉ :

Cette famille d'ouvrage consiste à réduire les emprises aux droits des ouvrages et à assurer la protection, le soutènement des remblais contigus soumis aux sollicitations hydrauliques.

GÉOMÉTRIE :

Ces murs ont en général des hauteurs de 1 à 10 m. Le pied des ouvrages est obligatoirement conçu pour résister aux affouillements soit par protection du pied soit par fondation profonde. Le parement pouvant être vertical, en gradin ou incliné.

ESTHÉTIQUE :

Les matériaux de remplissage utilisés pour le parement peuvent être roulés ou concassés.

LES DOMAINES D'APPLICATIONS

Les culées en rivière sont principalement proposées pour :

- ▶ les aménagements des culées de pont et viaducs
- ▶ les murs en retour des rampes d'accès (buses, dalots..)

LES PRINCIPAUX AVANTAGES

MONOLITHISME : les structures sont liées entre elles par ligature à la mise en oeuvre et assurent ainsi une protection durable contre les phénomènes d'érosion en pied de berge.

FLEXIBILITE : en cas de tassements différentiels, l'ouvrage se déforme et suit les mouvements du terrain, sans dommage.

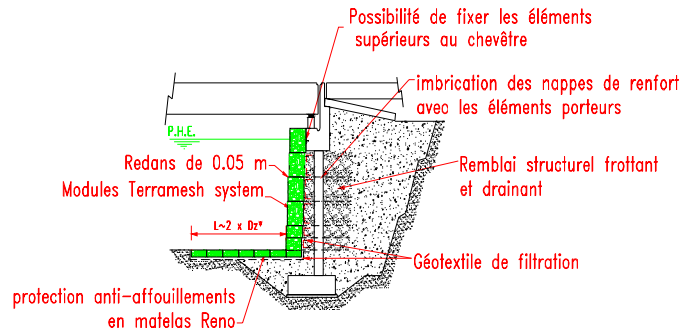
PERMEABILITE : l'utilisation de pierres sèches non jointées pour le remplissage des structures favorise l'infiltration et les échanges entre le cours d'eau et la nappe.

PERFORMANCE HYDRAULIQUE: structure permettant le ralentissement des écoulements et une forte dissipation d'énergie.

COMPETITIVITE : ce type de protection permet de réaliser des économies de matériaux de remplissage dans un rapport de 1 à 3 comparativement à des enrochements libres à performance équivalente en terme de protection.

MISE EN OEUVRE FACILE MECANISEE : ne nécessitant pas de main d'oeuvre qualifiée, ni de matériel particulier.

PAS D'ENTRETIEN : par rechargement de la protection.



CONFORMITE

Ces ouvrages s'inscrivent dans le cadre des normes NF P 94 325-1 et Pr NF P 94 325 - 2 consacrées à l'exécution des ouvrages en gabions.

